

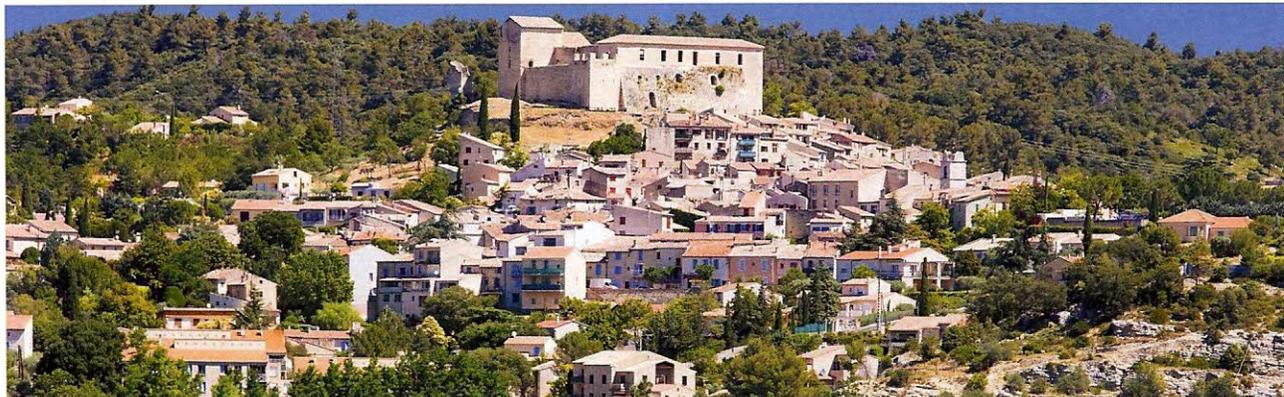
SORTIE : En Haute Provence et... ses senteurs !

Du 16 au 28 juin 2019 - organisée par **Claude & Thérèse MAGGIONI**
Avec l'aide précieuse de **Daniel RICHAUD**, Président du CCC de Dignes les Bains

Dimanche 16 juin : GPS : N 43°43'47" / E 5°48'09"

Vinon-sur-Verdon : Accueil à partir de 16 heures sur le parking de Carrefour Market. Stationner sur la rangée Nord, en bordure de la route. 18h30 : Briefing. Apéritif de bienvenue offert par le club. Nuit sur place.

Lundi 17 juin : 9h00 : Départ et installation à Gréoux-les-Bains (9km) pour visite libre de la ville et du château des



Templiers. Tout laisse à supposer que ce soit au XII^e siècle que furent posées les premières pierres vouées à édifier le château dit des « Templiers ». Cette forteresse médiévale, devenue demeure seigneuriale, a vu passer bon nombre de propriétaires en son sein, au fil des années. Au XIV^e siècle, elle appartient au Comte de Provence Charles II, elle est cédée aux Hospitaliers de St Jean de Jérusalem puis à Arnaud de Trian. De la fin du XIV^e siècle jusqu'à la révolution, plusieurs seigneurs laïcs se succèdent au château. Abandonné, il est acquis comme Bien National par Arnoux Guibert puis classé Monument Historique en 1840. Déjeuner dans les C.Cars.

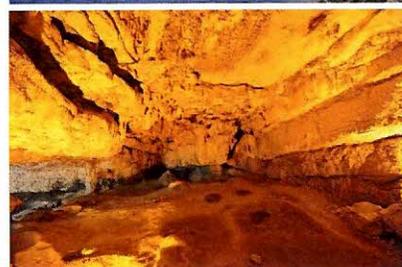


14h : Départ vers Esparon-de Verdon (13km sinueux) Petit arrêt pour admirer le point de vue sur le lac puis continuer la route jusqu'à Quisson. (10km) et installation pour la nuit

Mardi 18 juin : 10h : Quisson : Visite du Musée de Préhistoire des gorges du Verdon. Déjeuner dans C.Cars.

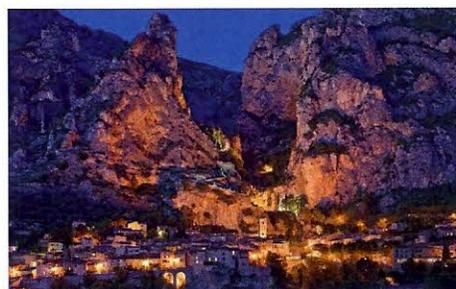


14h (Option) Visite de la grotte de la Baume-Bonne, site majeur de la Préhistoire européenne classé monument historique, témoigne de la présence de l'Homme dans le Verdon depuis 400 000 ans. Elle est accessible par un sentier qui serpente dans la garrigue. Durée 3h30 dont 2h30 de marche aller-retour. Prévoir des chaussures de marche et eau indispensables. Un voyage dans le temps, strate par strate...



Mercredi 19 juin : Départ et installation sur l'aire de Moustiers-Sainte-Marie. (30km) Aire payante de 20h à 8h - 8,60€ - Services 2€- Après-midi, visite libre de la ville. Nuit sur place

Jeudi 20 juin : **Matin Option** : Visite de la faïencerie « Lallier » quartier St Jean. 3€/personne, remboursés pour 30€ d'achat. Déjeuner dans C.Cars



14h : Route des Gorges du Verdon. Départ par petits groupes.

Direction Rougon : (30km) Arrêt et visite du point sublime (Merveilleux) Le Point Sublime est l'un des points de vue les plus beaux sur les Gorges du Verdon. Petite marche d' 1/4h pour atteindre le panorama.

Route vers Castellane. (20km) Nuit sur place.



SUD MOTORHOME N° 134



SORTIE : En Haute Provence et... ses senteurs !

Du 16 au 28 juin 2019 - organisée par **Claude & Thérèse MAGGIONI**
Avec l'aide précieuse de **Daniel RICHAUD**, Président du CCC de Dignes les Bains

Vendredi 21 samedi 22 dimanche 23 : Départ et installation sur le parking de la gare d'Entrevaux (50km). Campée sur son éperon rocheux, en bordure d'un méandre du Var, la cité médiévale fortifiée d'Entrevaux bénéficie d'un beau cadre naturel.

Une fois franchi le pont-levis, l'on découvre un charmant village aux ruelles pittoresques jalonnées de maisons anciennes, ainsi qu'une cathédrale gothique abritant un magnifique décor baroque. Dominant les toits du village, la citadelle perchée, édifée par Vauban en 1690, se visite après avoir emprunté la rampe fortifiée



en zigzag accessible depuis le village. Outre la

découverte des fortifications, un superbe panorama sur Entrevaux et la vallée du Var attend les visiteurs !

Pèlerinage annuel à Saint-Jean-du-désert, procession dans la montagne accompagné par les membres de la confrérie de Saint Jean.

St Jean-Baptiste est le Saint patron d'Entrevaux. Cette fête a lieu tous les ans, le W-E le plus proche du 24 Juin (St Jean) : une procession

débute du village jusqu'à la chapelle de Saint-Jean du Désert, située à 12 km d'Entrevaux, sur le GR4. Le buste du Saint est porté en procession selon l'antique cérémonial. "La Compagnie de Saint-Jean", a été constituée en vue de maintenir les traditions en l'honneur du Saint Patron et de veiller à l'entretien de la Chapelle du Désert.

Programme : Vendredi : 21h30 : Messe en la Cathédrale et bénédiction du feu de la St Jean.

Samedi : 10h : Grand-messe en la Cathédrale. 12h : Cérémonie aux monuments aux morts suivie d'un apéritif d'honneur. 15h : Départ de la procession pour St Jean du Désert. (à 12km d'Entrevaux)

Dimanche : 15h : Départ de St Jean du Désert pour Entrevaux.

22h : Arrivée à Entrevaux et Bénédiction en la Cathédrale.

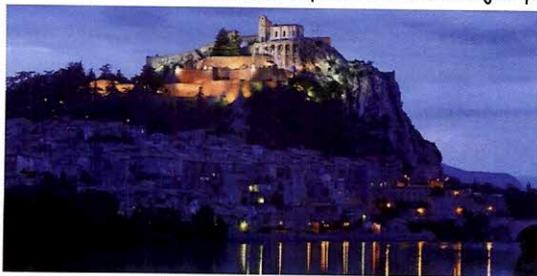
Lundi 24 juin : Prendre la journée pour se rendre à Allos.

Deux itinéraires : C.Cars petits gabarits : Peuvent prendre la route du col de la Colle St Michel : Beaux paysages de montagne, mais route assez étroite. (58Km) Deux trois C.Cars par groupes. Prendre son temps pour admirer les paysages. Les gros C.Cars, par la Route « Napoléon » N85 (73km)

Installation sur le parking 100 places

Mardi 25 juin : Excursions vers le lac d'Allos, à 2228m, est avec ses 60 hectares, le plus grand lac naturel d'altitude d'Europe. Il est protégé depuis 1979, date de création du Parc National du Mercantour, dont le lac est un site emblématique.

L'accès au lac d'Allos s'entreprind tout d'abord par une petite route de montagne jusqu'au parking du Laus. De là, il reste 45mn de marche à pied. La balade jusqu'au lac, bien que facilement accessible, reste néanmoins une balade

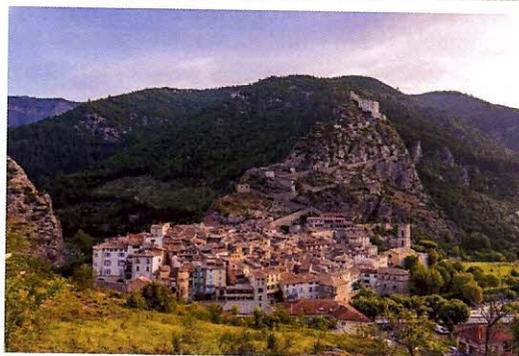


en montagne, n'oubliez pas de prévoir vos chaussures de marche, de l'eau, un chapeau... Possibilité de faire le tour du lac (1h)

Mercredi 26 juin : Prendre la journée pour se rendre à Sisteron par la route « Napoléon » N85. (113km) par petits groupes. Installation sur le parking de l'Alcazar pour deux nuits.

Jeudi 27 juin : Visite de la ville libre. De la citadelle (Option) Repas de clôture.

Vendredi 28 juin : Avec regrets, Au revoir !!!! Bonne route !!



Prix de la sortie : 100€ /personne hors options - Chèque à l'ordre de Sud-MotorHome
Option Visite de la grotte de la Baume-Bonne : 5,00€/personne - Option Visite de la citadelle : 5,60€/personne
Date limite début d'inscription : 8 avril 2019 - Date limite fin d'inscription : 7 juin 2019 - Sortie limitée à 30 camping-cars
Inscription auprès de : Mr Claude MAGGIONI - 29 Lotissement des Rosiers - 65460 - BAZET

Tél: 05.62.33.32.39 / 06.11.67.45.10.

Nota : Les zones de stationnements ne sont pas figées à 100%. Peuvent subir quelques changements.



SUD MOTORHOME N° 134





Sud MotorHome

BULLETIN d'INSCRIPTION à la SORTIE

Photocopie autorisée



Intitulé : *En Haute Provence et... ses senteurs !*

Dates du séjour : du16..... au ... 28 Juin 2019

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans :	5€		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	95€		
<u>Option 1</u> : Visite de la grotte de la Baume-Bonne	5€		
<u>Option 2</u> : Visite de la citadelle	5,60€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT

Avant le ...07 juin 2019.....
Accompagné du règlement à l'ordre du club : ...Sud MotorHome.....
>Nb de CC mini :20.....
>Nb de CC maxi :30.....
Inscription et renseignements :
Nom. Claude MAGGIONI.....
Adresse : 29 Lotissement des Rosiers
CP : 65460... Ville : ...BAZET.....
Tel. fixe : ...05 62 33 32 39.....
Portable : ...06 11 67 45 10.....
e-mail : cl.mag@sfr.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage (<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>)

Intolérances alimentaires :

Nom : NON OUI LESQUELLES :

Nom : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (dans la revue du club définissant le programme) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de la Haute Garonne sous le n° W653000538.

Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

FFACCC Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double au participant)

